

## **Organisation du centre régional de télésurveillance Covidom – Suivi à distance des patients infectés ou suspectés Covid-19 ne nécessitant pas une hospitalisation**

Dans le cadre de l'épidémie Covid-19 et du développement d'une stratégie de prise en charge ambulatoire avec une surveillance digitale, l'AP-HP a développé Covidom, en adaptant, avec la start-up Nouveal, une application utilisée à Mondor pour le télésuivi des patients traités pour un cancer. Covidom est une application de suivi des patients suspects ou confirmés Covid-19, traité en ambulatoire et donc ne relevant pas d'une hospitalisation.

Concrètement :

- **Le médecin, quel que soit son mode d'exercice, inclut le patient dans le processus** (durée de quelques minutes : connexion à la plateforme, inscription du patient en saisissant ses données administratives et les données médicales utiles) après que la démarche lui soit expliquée et que le clinicien ait confirmé que le patient ne présente pas une autre pathologie pouvant expliquer ses symptômes. Il est clairement précisé que le suivi par la plateforme ne se substitue en rien au suivi par son médecin traitant. De même, il est indiqué qu'en cas d'urgence, il faut directement appeler le 15 sans passer par la plateforme.
- **Le patient répond quotidiennement** à un questionnaire simple en ligne, avec des éléments automesurés à domicile avec l'aide de documents fournis sur l'application : la dyspnée, la fréquence cardiaque, la fièvre, les frissons, la difficulté à supporter le confinement, l'existence de malaises. La fréquence du questionnaire est variable en fonction de la stratification du risque par le clinicien inclueur et de la période.
- En fonction de la réponse au questionnaire, il peut être généré des alertes (alerte clinique de priorité 1 ; alerte clinique de priorité 2 ; alerte de non réponse ou de réponse partielle de priorité 3).
- **Pour chaque alerte, un intervenant formé en télésurveillance se met en contact avec le patient** et vérifie la réalité de l'alerte (pas d'erreur de saisie, pas d'oubli, qualité de la mesure...). Si le problème est un problème technique, l'intervenant accompagne le patient et le rassure. **Si l'alerte est réelle, l'intervenant passe l'appel à un médecin formé** qui va identifier l'existence de signe de gravité devant le cas échéant conduire à une orientation vers le SAMU (ligne directe entre le centre de télésurveillance et chaque SAMU) ou vers son centre d'infectiologie ou vers son médecin généraliste. Dans tous les cas les actes et conseils réalisés ou prodigués sont tracés dans la plateforme et sont consultables à tout moment par le médecin inclueur pour ses propres patients.

- **En cas d'urgence immédiate, il est demandé au patient de se mettre en relation avec le 15,** la plateforme dispose d'une ligne directe vers les SAMU d'Ile-de-France.
- **Le médecin incluant peut,** depuis son téléphone ou tout autre terminal informatique connecté, au moyen de son identifiant et mot de passe, **consulter à tout moment les dossiers de ses patients et les actions menées.**

La plateforme permet de gérer les alertes déclenchées par les questionnaires et traiter l'essentiel des alertes ne nécessitant que de l'information ou de la réassurance, tout en offrant un service humain et médical permettant d'identifier les patients à risque depuis leur domicile.

**La télésurveillance est gérée par une structure dédiée unique pour l'ensemble des patients inclus dans Covidom, avec à sa tête un directeur médical, le professeur Patrick Jourdain,** cardiologue à Bicêtre et spécialiste de la télésurveillance. Tous les professionnels (médicaux et paramédicaux) du centre de télésurveillance ont bénéficié d'une formation *ad hoc* réalisée en interne au préalable de leur action.

En résumé, COVIDOM est une solution de télésurveillance des patients suspects ou confirmés Covid-19 traités en ambulatoire et ne relevant pas d'une hospitalisation :

- simple
- utile
- rapide à lancer par le médecin incluant le patient
- répondant aux prérequis de la télémedecine
- gérée par des intervenants formés et des médecins
- permettant aux médecins de se consacrer au soin tout en leur permettant une surveillance de qualité quotidienne de leurs patients
- permettant à tout moment au médecin d'avoir la vision de ses patients ainsi que des conseils préconisés par la plateforme.

**Appeler la plateforme :** pour joindre un médecin référent ou le médecin directeur du centre de télésurveillance (faire le point sur vos patients, vos inclusions...). Par contre, les médecins de la plateforme ne sont pas forcément infectiologues, donc pour joindre cette spécialité, rapprochez-vous des CHU de votre secteur.

Si vous êtes médecin non hospitalier faites le 01 40 27 35 81

Si vous êtes hospitalier faites le 01 40 27 35 73